



MAIRIE de
GENOUILLE
86250

05.49.87.10.71

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Huit Décembre à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy VALETTE,
Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Dany MASSON, Messieurs
BRETON Marc, CHAUVEAU Philippe, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc, GIRAUD
Patrice, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET Florian, VALETTE
Jean-Guy

Absents excusés : Christelle DELAGE, Sandra NIQUET, Patrice TEXERAUD.

Secrétaire de séance : Philippe CHAUVEAU

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 11

votants : 11

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'Association AMI
(Association Miscanthus Innovation) a été créée le 16 juin 2021 pour
développer le miscanthus, plante à fort pouvoir calorifique et
intéressante pour l'utilisation des chaudières biomasse.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal

- que le terrain près du ruisseau du Pas de la Mule sur la
parcelle ZY n° 32 pourrait faire l'objet d'une plantation de
miscanthus.
- qu'une étude pour cette mise en place pourra être réalisée
avec l'Association Miscanthus Innovation.
- qu'une réflexion concernant la commercialisation de la
biomasse sera menée afin de confirmer cette possibilité.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adhérer à cette
association

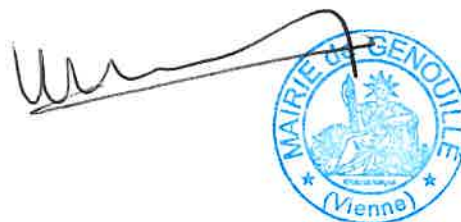
Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité
d'adhérer à l'association AMI et autorise le Maire à signer tout
document utile à cette adhésion.

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 9 Décembre 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE



AR Prefecture

086-218601045-20221208-D52_2022-DE
Reçu le 13/12/2022